

# LE JOURNAL DES HAYANGEOIS

#64  
MAI  
2021

Ici bat le cœur de la vallée

5 | Le compte administratif 2020

19 | Le verger communal

20 | La Ville s'engage

**Budget 2021 :**  
**21 945 660 €**

**Fonctionnement :**  
**15 300 800 €**

**Investissement :**  
**6 644 860 €**

**UN BUDGET ENTièrement  
À VOTRE SERVICE**

8

**BUDGET 2021**



# SOMMAIRE

LE MOT  
DU MAIRE

3

L'ALBUM PHOTO

4

LE COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2020

5



## DOSSIER

8

Le budget 2021

- ➊ Sécurité
- ➋ Cadre de vie
- ➌ Entretien du patrimoine bâti
- ➍ Rénovation des voiries
- ➎ Écoles, périscolaire et jeunesse
- ➏ Associations
- ➐ Animations et culture
- ➑ Santé
- ➒ Modernisation des services
- ➓ Projets structurants



LES IMPÔTS  
LOCAUX

18

LA VILLE  
S'ENGAGE

20



LE VERGER  
COMMUNAL

19



ÉTAT-CIVIL

22

DÉMOCRATIE

23

LE JOURNAL  
DES HAYANGEOIS

Magazine Municipal  
n°64 / Mai 2021

- ➊ **Directeur de la publication :**  
Fabien ENGELMANN
- ➋ **Réalisation et rédaction :**  
Service de la communication
- ➌ **Illustrations :**  
stock.adobe.com
- ➍ **Création et mise en page :**  
Laurence Soler
- ➎ **Impression :**  
Imprimerie Klein

Dépôt légal  
2<sup>ème</sup> trimestre 2021

[www.ville-hayange.fr](http://www.ville-hayange.fr)

 @villedehayange

 hayange.fr

# LE MOT DU MAIRE

Chères Hayangeoises, Chers Hayangeois,

Vous avez entre les mains un magazine municipal presque entièrement dédié au budget 2021 tel qu'il a été présenté lors du vote du rapport d'orientation budgétaire et du vote du budget.

Il est du devoir du maire et de l'équipe municipale, au service de la population, de présenter et d'expliquer les projets et les actions qui seront entrepris au cours de l'année. L'équipe municipale arbitre et priorise les demandes et les nécessités de travaux afin d'assurer la sécurité et la tranquillité de tous. Comme chaque année, **le budget 2021 sera empreint de proximité et permettra de répondre au maximum aux nombreuses demandes des administrés pour l'amélioration de leur cadre de vie** : travaux, sécurité, entretien des équipements, subvention aux associations, culture et animations, santé, écoles, jeunesse, périscolaire, modernisation de la mairie et grands projets. Tous les éléments fondamentaux du budget 2021 vous seront présentés très clairement.

Grâce à ce magazine municipal, vous aurez tous les éléments pour comprendre l'action municipale et vous rendre compte par vous-même des efforts qui seront entrepris par les services communaux cette année.

Comme chaque année, l'équipe municipale se réunit à plusieurs reprises, d'abord en commission, puis en conseil municipal, afin de définir les grandes orientations budgétaires pour l'année à venir, mais également sur plusieurs années. Les permanences sans rendez-vous que j'organise depuis mon élection en 2014 sont d'une grande aide dans l'élaboration des orientations budgétaires. **Ce sont vos nombreux retours sur la vie et sur l'aménagement dans le centre-ville et dans les quartiers qui nous aident à prendre des décisions efficaces et répondant aux besoins réels exprimés par la population.**

Depuis mon élection en 2014, je réaffirme mon ferme engagement en faveur d'une non-augmentation des impôts locaux. Lors de mes débuts comme maire je souhaitais trouver des solutions pour assainir les finances de la commune sans augmenter les impôts locaux. Les élus des alentours nous prédisaient sans hésiter un échec cuisant, mais nous y sommes parvenus et nous continuons aujourd'hui en ce sens.

Les services communaux ont été rationalisés et modernisés et la qualité du service rendu aux usagers a par ailleurs été améliorée.

En 2014, la dette de la commune, intérêts compris, s'élevait à 17,4 millions d'euros. Nous l'avons baissée à 10,7 millions d'euros en 2020, tout en poursuivant les investissements et en réalisant d'importants travaux au centre-ville et dans les quartiers. **La Ville de Hayange dispose d'une situation financière saine** grâce à une gestion en bon père de famille. Elle a permis de rationaliser les dépenses en réorganisant les services, tout en continuant d'assurer un service public de qualité. Nous pouvons désormais investir de nouveau, et sans risque, dans des projets d'intérêt public.



Je réaffirme mon  
ferme engagement  
en faveur d'une  
non-augmentation  
des impôts locaux.



Malheureusement, les impôts locaux intercommunaux et les taxes, décidés par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, augmenteront en 2021. La majorité municipale Hayangeoise élue à la CAVF s'est fermement positionnée contre ces augmentations d'impôts envers les particuliers et les professionnels. Malheureusement, les autres communes ont voté en faveur de ces augmentations et nous allons nous retrouver en 2021 avec des impôts

fonciers plus élevés, de nouvelles taxes, ainsi que plus de 104 000 euros en moins sur le budget de la commune de Hayange, ponctionnés par la CAVF.

À notre rythme, en maîtrisant les dépenses et en gardant une marge de manœuvre pour mener d'importants investissements, **notre ville se dote de nouveaux équipements, modernise ses voiries, soutient ses associations, renforce la sécurité et améliore le bien-être de ses habitants.**

Comme toujours au service de tous les habitants, je vous souhaite une belle lecture.



**Fabien Engelmann,**  
votre Maire,  
Conseiller régional Grand Est



# ALBUM PHOTO



Mars 2021  
2CV décorée pour le printemps



24 février 2021  
Remise de chèque à La Ligue contre le Cancer de Moselle



7 mars 2021  
Assemblée Générale du Souvenir Français



Mars 2021  
Distribution de roses dans les EHPAD pour la Fête des Grands-Mères



Avril 2021  
Décorations de Pâques



25 mars 2021  
Animation musicale au marché



## LES FINANCES DE LA COMMUNE

# Le compte administratif 2020

Le 13 mars dernier, le conseil municipal a voté le compte administratif 2020. Voté chaque année, ce document comporte l'intégralité des dépenses et des recettes de l'année précédente pour la Ville de Hayange. L'année 2020 aura été grandement perturbée par la crise sanitaire et de nombreuses dépenses imprévues. Cependant la Ville de Hayange parvient à maintenir son objectif d'une rationalisation des dépenses afin de conserver une bonne capacité à emprunter et à investir pour mener des projets structurants.

La baisse constante des dotations de l'État continue en 2020. Depuis de nombreuses années déjà les villes doivent trouver des moyens de réaliser des économies importantes tout en maintenant un bon niveau de service à la population. Cet exercice périlleux est mené par Monsieur le Maire et son équipe qui, grâce au travail des employés communaux, sont parvenus à maintenir un très bon niveau de service public tout en limitant les dépenses.

## Ratios financiers 2020 : des chiffres clés pour comprendre et comparer la gestion municipale des communes

La publication des ratios financiers est une obligation légale qui permet notamment une grande transparence financière, mais également une meilleure compréhension de l'état de santé budgétaire de la ville. Ils permettent d'être alerté sur les points forts et les points faibles de la ville afin d'anticiper au mieux les projets futurs qui peuvent être menés au regard de ses capacités de financement.

Depuis 2014, Monsieur le Maire et son équipe ont souhaité instaurer une gestion « en bon père de famille » des finances de la commune. Cette volonté de mieux contrôler les dépenses publiques s'est traduite par une situation financière saine et un endettement en diminution constante.

Les indicateurs présentés ci-après, appelés ratios financiers, permettent de synthétiser la gestion municipale et de comprendre comment est gérée sa commune.

### FUNCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT

Les dépenses d'une collectivité locale se divisent en deux parties :

#### Les dépenses de fonctionnement :

qui sont toutes les dépenses relatives au bon fonctionnement des services communaux au quotidien (salaires, fournitures, événements, subventions, etc.). Ces dépenses n'influent en rien sur le patrimoine de la commune et ont un caractère immédiat.

#### Les dépenses d'investissement :

qui permettent à la ville d'acquérir un bien durable qui entre dans son patrimoine par sa conservation, son renouvellement ou son accroissement. La plupart des travaux sont des dépenses d'investissement dès lors qu'ils concernent le patrimoine de la commune.

### Ratios financiers 2020

Ratios	Hayange en 2020	Moyenne nationale de la strate des communes de 10 000 à 20 000 habitants
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	798 €	1 107 €
2 - Produit des impositions directes / population	370 €	563 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	964 €	1 303 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population	67 €	376 €
5 - Encours de la dette / population	589 €	850 €
6 - Dotation Globale de Fonctionnement / population	67 €	177 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	52,36 %	59,18 %
8 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	90,20 %	96 %
9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	7,03 %	27,76 %
10 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	61,10 %	62,77 %

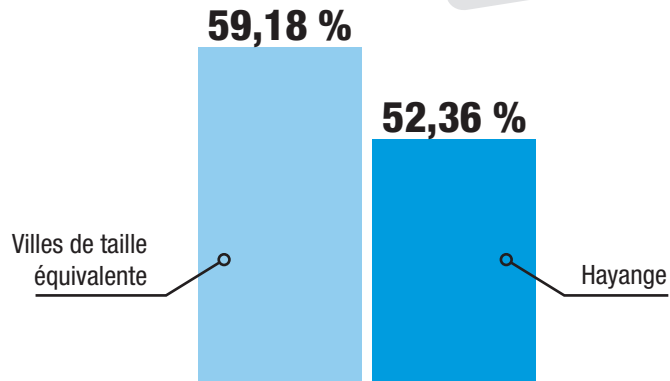
# LES FINANCES DE LA COMMUNE

## EXPLICATION DES RATIOS FINANCIERS

Les dépenses de fonctionnement de la commune sont moins élevées que celles des autres communes de taille équivalente grâce à une réorganisation des services ayant permis le non-remplacement de certains départs en retraite ces dernières années. L'accent est notamment mis sur l'efficacité et la polyvalence des employés communaux.



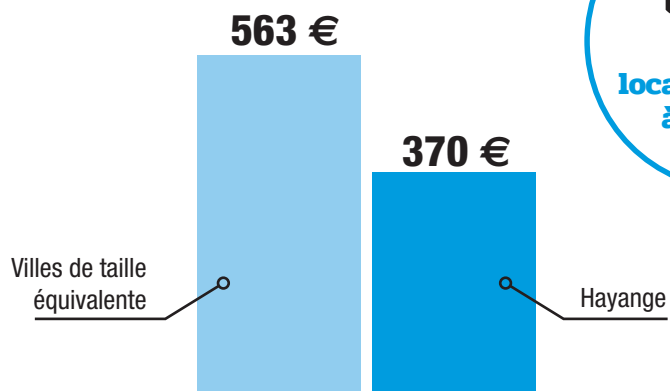
### Dépenses de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement



C'était une promesse de campagne en 2014, renouvelée en 2020 : aucune augmentation des impôts locaux. Les taxes communales sont peu élevées à Hayange, alors que les taxes communautaires, votées par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, augmentent.



### Montant des impôts locaux prélevés par habitant

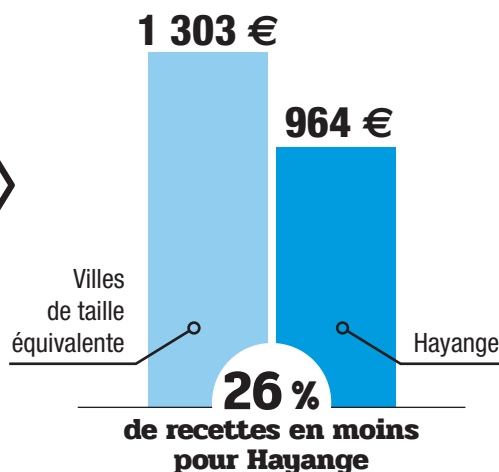


**- 34 %**  
d'impôts  
locaux en moins  
à Hayange

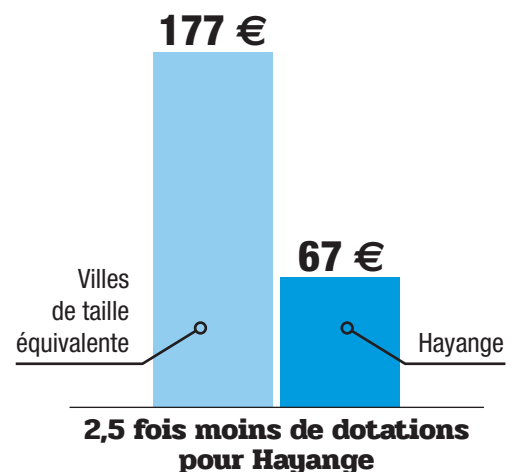
La baisse des dotations de l'État complique la gestion de la commune et nécessite une gestion plus stricte des dépenses publiques. La Ville de Hayange perçoit beaucoup moins de dotations de l'État que les autres villes comparables en raison d'un mode de calcul qui ne reflète pas la réalité sociale, économique et démographique de notre ville. C'est avec moins de budget que la Ville fait davantage et œuvre activement à l'amélioration constante de la qualité de vie de tous.



### Recettes de fonctionnement par habitant



### Dotations de l'État par habitant



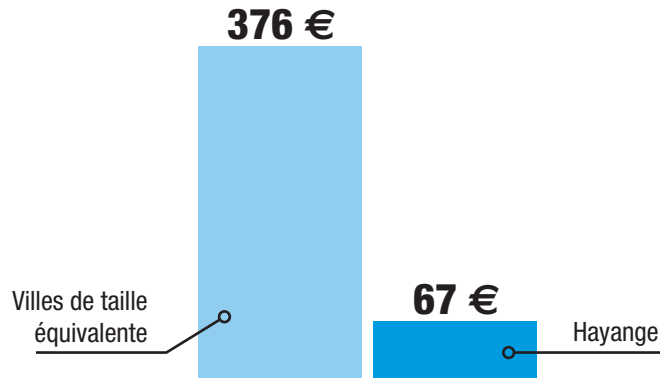


## LES FINANCES DE LA COMMUNE

Les dépenses d'investissement de la municipalité sont peu élevées dans une volonté de préparer de futurs investissements dans des projets nécessaires et raisonnables. Les dépenses d'équipement sont également peu élevées par rapport à la moyenne. Il faut avant tout avoir les moyens de ses ambitions.



## Dépenses d'équipement par habitant



Par une gestion en bon père de famille, la dette de la commune poursuit sa diminution. En 2014, l'encours de la dette (intérêts compris) était de 17,4 millions d'euros. En 2020, la Ville a une dette (intérêts compris) de 10,7 millions d'euros, soit une diminution de 38 % pour 6,7 millions d'euros remboursés. L'encours de la dette par rap-

port aux recettes réelles de fonctionnement à Hayange est supérieur à la moyenne nationale du simple fait de la baisse des dotations de l'État.

Notre ville se désendette et dispose désormais d'une solide capacité d'investissement et de bases financières saines. De plus, lorsque la Ville a terminé de payer ses dépenses cou-

rantes ainsi que le remboursement de ses emprunts, il lui reste en moyenne plus d'argent que les autres villes comparables.

- 30 %

La dette par habitant est 30 % plus basse à Hayange que dans les autres communes de taille équivalente

**CE QU'IL FAUT RETENIR**

La commune se retrouve toujours aussi contrainte par la baisse des dotations de l'État, ce qui ne l'empêche pas, grâce à une gestion rationnelle, de **réduire sa dette sans augmenter les impôts locaux.**

Les subventions aux associations sont maintenues, le patrimoine de la commune est entretenu, des travaux sont menés, la ville est embellie par ces travaux et le fleurissement du centre-ville et des quartiers.

En faisant preuve d'une importante rigueur et en priorisant les dépenses à effectuer, **la Ville de Hayange parvient à réaliser des économies tout en améliorant le cadre de vie de chacun.**

Retrouvez ces éléments détaillés dans la « note synthétique de présentation du compte administratif 2020 » accessible sur le site internet de la ville, rubrique « La vie municipale ► Le budget de la commune »

[www.ville-hayange.fr](http://www.ville-hayange.fr)

# DOSSIER

## BUDGET 2021

### LE CONTEXTE

La Ville de Hayange c'est 1 221 hectares, 52km de voiries pour une population légale 16 073 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Hayange gagne des habitants depuis plusieurs années, signe de l'attractivité de notre commune.

Au cœur de la vallée, Hayange est la ville la plus peuplée de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Fensch. Dynamique, notre ville jouit d'un centre-ville commerçant où habitués et gens de passage peuvent faire de bonnes affaires et trouver leur bonheur.

Hayange, c'est aussi 130 associations actives qui participent à la dynamique de notre ville et de ses quartiers.

Les enjeux d'une ville comme la nôtre sont nombreux et tous les domaines d'activité contribuent à l'identité des habitants et au dynamisme de notre ville où il fait bon vivre. Hayange se donne les moyens d'atteindre ses objectifs grâce à un budget 2021 réaliste et répondant aux besoins et attentes de la population sur de nombreux sujets.



Sécurité



Cadre de vie



Entretien  
du patrimoine bâti



Travaux de voirie



Écoles, périscolaires  
et jeunesse



Associations



Action sociale



Animations  
culturelles



La politique  
de la santé



Modernisation  
du service  
au public



Investissements  
et projets

Dans chacune de ces catégories, l'équipe municipale a porté une attention particulière aux attentes de la population afin de proposer un budget qui soit à la fois réaliste quant aux ressources disponibles et proche des besoins identifiés par la population.

Chaque année, petit à petit, des travaux sont entrepris et des investissements sont réalisés pour embellir Hayange, rénover ce qui doit l'être et assurer un bon cadre de vie pour chacun. En 2021, le budget proposé est aussi ambitieux que celui des années précédentes avec de nombreux projets, petits ou grands, qui iront dans le bon sens.

Dans les pages qui vont suivre, vous découvrirez les principales dépenses et les projets afférents inscrits au budget 2021. ●



#### HAYANGE EST TRANSPARENTE SUR SON BUDGET

Retrouvez tous les documents budgétaires en ligne sur le site internet de la ville de Hayange, rubrique « **La vie municipale ► Le budget de la commune** »

[www.ville-hayange.fr](http://www.ville-hayange.fr)



## La sécurité des Hayangeois

460 200 €



La sécurité de tous au quotidien est essentielle et la Ville de Hayange œuvre en ce sens en réalisant les travaux et aménagements nécessaires. Monsieur le Maire et son équipe s'engagent pour votre sécurité. De nombreux investissements seront réalisés en ce sens au cours de l'année.



200 000 €

**DE POURSUITE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA COUVERTURE DE LA FENSCH ET LA REQUALIFICATION**

**DE LA PLACE DE LA MAIRIE**

Reportée en raison d'importantes difficultés techniques non prévues et dévoilées à la dernière minute par le SEAFF (voir magazine municipal n°63), la préparation de ces travaux se poursuit afin d'éviter, à terme, un affaissement de la chaussée.



110 000 €

**DE RENFORCEMENT DE LA VIDÉO PROTECTION**

Pour lutter contre les incivilités, les dégradations, et le sentiment d'insécurité, de nouvelles caméras de vidéoprotection seront installées dans les quartiers et le centre-ville de Hayange.



50 000 €

**DE SÉCURISATION DE L'ESPACE PUBLIC CONTRE L'INSTALLATION DE GENS DU VOYAGE**

Des bornes rétractables à commande électrique seront installées au parc de l'Orangerie et dans quelques autres secteurs afin d'éviter l'installation illégale de gens du voyage.



24 000 €

**DE TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ**

Des travaux de mise en sécurité, notamment électrique et incendie, seront réalisés à la MJC/MPT Le Couarail, à l'école maternelle Sainte-Berthe et à l'école élémentaire Jean de la Fontaine.



24 000 €

**DE POSE DE DÉFIBRILLATEURS**

La pose de défibrillateurs dans les établissements recevant du public se poursuit en 2021.



20 000 €

**DE MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS**

En cas de besoin tout au long de l'année, la Ville se tient prête à réaliser des travaux de mise en sécurité des bâtiments recevant du public.



17 700 €

**POUR L'INSTALLATION DE NOUVELLES BARRIÈRES DE SÉCURITÉ**

Dans la rue du 6 juin 1944, à Marspich, de nouvelles barrières de sécurité vont être installées aux abords de l'école Jules Verne.



4 500 €

**POUR L'ACQUISITION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE SUPPLÉMENTAIRE**



10 000 €

**DE RENOUVELLEMENT DES POTEAUX D'INCENDIE**



## L'amélioration du cadre de vie

1 059 600 €



Après de nombreuses années sans gros travaux, l'un des gros enjeux de ces 7 dernières années a été la rénovation progressive des voiries et la réalisation de travaux essentiels à la préservation ou à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Comme chaque année, d'importants travaux ont été inscrits au budget afin de fournir aux Hayangeois des infrastructures et équipements publics correspondant à leurs attentes.



750 000 €

### D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES À SAINT-NICOLAS-EN-FORÊT

Après parfois plus de 50 années sans entretien réalisé dans ces rues, ces travaux viendront considérablement améliorer les conditions de circulation : rue du Rhin, rue de l'III, rue de la Meuse, place de Metz, rue de Douaumont, rue de Lorraine, place du Lièvre, rue du Sanglier, rue du Sanglier bis, rue du Renard, rue de l'Écureuil. Leur achèvement est prévu à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021.

De son côté, la rue des Trois Évêchés sera à son tour rénovée en 2022.

En très mauvais état, la rénovation des voiries restantes à Saint-Nicolas-en-Forêt est inscrite au budget 2021.



Voiries abimées à Saint-Nicolas-en-Forêt - rue de l'III



Voiries abimées à Saint-Nicolas-en-Forêt - rue du Renard



120 000 €

### POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARKING RUE DU RUISSEAU

Après la démolition de la maison qui se situait au n°2 rue du Ruisseau (secteur de l'église de Marspich) afin d'améliorer la visibilité dans le virage, la Ville de Hayange va y construire un parking pour faciliter le stationnement des riverains.



34 400 €

### DE POURSUITE DE RÉNOVATION COMPLÈTE DU MUR DE SOUTÈNEMENT DANS LA RUE DE VERDUN



14 800 €

### DE FINALISATION DES TRAVAUX SUR LE NOUVEAU PARKING DU COLLÈGE HURLEVENT



8 100 €

### POUR LA RÉFECTION DE LA FONTAINE SITUÉE PLACE DE LA COMÉDIE (FACE AU ZEEMAN) AU CENTRE-VILLE



2 300 €

### D'INSTALLATION D'UNE ARCHE D'ENTRÉE DE VILLE DANS LA RUE DE LA MARNE DANS LE SENS NILVANGE > HAYANGE



30 000 €

### POUR LA POURSUITE DES SUBVENTIONS ACCORDÉES POUR LA RÉNOVATION DE FAÇADES



45 000 €

### POUR L'INSTALLATION DE COLUMBARIUMS DANS LES CIMETIÈRES



55 000 €

### POUR LA POURSUITE DE LA CONSTRUCTION D'ALLÉES DRAINANTES DANS LES CIMETIÈRES



## L'entretien du patrimoine bâti

243 900 €



La Ville de Hayange possède de nombreuses infrastructures sportives, salles communales, locaux associatifs et établissements recevant du public. L'entretien de ces bâtiments est essentiel à leur longévité. Chaque année, la Ville investit pour entretenir et rénover son patrimoine bâti afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des écoliers, des associations et des administrés.



122 000 €

### D'ENTRETIEN COURANT

Cette somme sera utilisée pour maintenir en état et effectuer des réparations nécessaires dans l'ensemble des bâtiments communaux pour leur permettre d'accueillir du public.



26 500 €

### DE RÉNOVATION DU CITY STADE DES GRANDS BOIS

Cet équipement, très utilisé par nos jeunes, aura droit à une rénovation complète afin de leur permettre de s'y amuser en toute sécurité et dans des conditions idéales.



6 000 €

### DE MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS SPORTIFS

Des équipements anti-chute seront installés sur les structures aériennes de nos salles de sport.



10 000 €

### DE TRAVAUX DE RÉNOVATION AU COSEC DE MARSPICH



50 000 €

### POUR LE REMPLACEMENT DU BARDAGE AUX ABORDS DU COMPLEXE SPORTIF RÉGINE CAVAGNOUD



10 000 €

### DE RÉFECTION DU MACADAM AU TENNIS CLUB DE HAYANGE



10 500 €

### DE POSE DE FENÊTRES AU LOCAL DE BOXE DU COMPLEXE SPORTIF RÉGINE CAVAGNOUD



4 700 €

### DE POSE DE FENÊTRES DOUBLE VITRAGE AU LOCAL ASP PRO DÉTENU PAR LA VILLE



4 200 €

### DE POSE D'UN FILM OPACIFIANT SUR LES FENÊTRES DE LA SALLE LE MOLITOR

## La rénovation des voiries

Les précédentes municipalités avaient accumulé un retard conséquent dans l'entretien et la rénovation des voiries de la commune. Avec plus de 52km de routes, les travaux de voiries pèsent lourd sur le budget communal, mais n'en demeurent pas moins une dépense essentielle pour la sécurité et le cadre de vie des habitants.

453 000 €



120 000 €

### POUR LA RÉNOVATION PROGRAMMÉE DES TROTTOIRS

Les trottoirs de la rue du Général de Gaulle seront rénovés, ainsi que ceux de la rue Jacques Tourneur.



100 000 €

### POUR L'ENTRETIEN PONCTUEL DES VOIRIES

Le maintien en l'état de l'existant, le rebouchage des trous et les travaux d'urgence seront assurés tout au long de l'année.



173 000 €

### POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cette enveloppe permettra d'assurer l'entretien annuel de l'éclairage public, ainsi que des travaux de mise en conformité de candélabres.



60 000 €

### POUR LE MARQUAGE AU SOL (PEINTURES ROUTIÈRES)

## Écoles, périscolaire, et jeunesse

Depuis 2014, l'équipe municipale s'est fortement engagée en faveur de la jeunesse afin de permettre à nos jeunes d'être accueillis dans les meilleures conditions possibles en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire. Cet engagement passe notamment par la réalisation de nombreux travaux dans les écoles, le soutien aux associations et le financement de projets pédagogiques.

La Ville de Hayange soutient ses jeunes et fait tout pour leur proposer un cadre d'apprentissage et de construction de soi adapté, avec l'aide des ATSEM, des enseignants, des animateurs et des parents d'élèves.

1 316 100 €



5 500 €

DE RENOUELEMENT  
DES ÉQUIPEMENTS  
INFORMATIQUES



43 500 €

DE RENOUELEMENT  
DE MOBILIER  
ET MATÉRIELS



École élémentaire Le Jura



60 000 €

DE TRAVAUX À L'ÉCOLE  
ÉLÉMENTAIRE LE JURA

Un appareil de traitement air/odeur sera installé avec pour principal objectif de limiter l'apparition de moisissures au sein du bâtiment grâce à un meilleur brassage et à un traitement de l'air ambiant.



10 200 €

DE TRAVAUX  
À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
JULES VERNE

Des panneaux de basket seront installés à l'extérieur du bâtiment et des portes coupe-feu vont être renouvelées au deuxième étage.



109 200 €

DE TRAVAUX  
À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
LES MIMOSAS

Des volets anti-canicule vont être installés dans une première partie des salles, ainsi que des films solaires et de nouveaux rouleurs de stores dans les classes.



École élémentaire Le Jura



École élémentaire Les Mimosas



## DOSSIER BUDGET 2021



École maternelle Pasteur



École maternelle Les Coccinelles



30 000 €

**DE TRAVAUX À L'ÉCOLE  
MATERNELLE PASTEUR**

Des anciennes fenêtres vont être remplacées par du double vitrage pour une meilleure isolation thermique du bâtiment.

**TRAVAUX À L'ÉCOLE  
MATERNELLE  
LES GRANDS BOIS**

Un abri en résine va être installé dans la cour de l'école, ainsi que divers autres travaux.



30 000 €

**DE TRAVAUX À L'ÉCOLE  
MATERNELLE LES  
COCCINELLES**

Des travaux de réfection de la toiture de l'école seront entrepris.



10 600 €

**DE TRAVAUX À L'ÉCOLE  
ÉLÉMENTAIRE  
JEAN DE LA FONTAINE**

Des enrouleurs de stores vont être installés dans les salles de classe.



67 000 €

**DE FOURNITURES  
SCOLAIRES**

La Ville de Hayange engage chaque année 50 € par élève scolarisé dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires Hayangeoises pour l'achat de fournitures scolaires.



48 500 €

**DE SUBVENTION  
DANS LE CADRE  
DES PROJETS  
PÉDAGOGIQUES**

120 000 €

**DE FINANCEMENT  
DU TRANSPORT  
SCOLAIRE**

750 000 €

**DE SUBVENTIONNEMENT  
DE L'ACCUEIL  
PÉRISCOLAIRE**

La Ville de Hayange soutient l'ACSH dans l'organisation de l'accueil périscolaire des enfants. Afin d'assurer un accueil de qualité, une subvention annuelle de 690 000 € est attribuée à l'ACSH, à laquelle viennent s'ajouter 60 000 € supplémentaires pour garantir de bonnes conditions sanitaires d'accueil.



25 000 €

**DE SUBVENTION  
POUR L'ORGANISATION  
DES MERCREDIS  
RÉCRÉATIFS ET  
DES CENTRES AÉRÉS**

5 500 €

**POUR ASSURER  
L'ANIMATION DU LOCAL  
JEUNES COMMUNAL**



## Le tissu associatif

L'une des grandes forces de la Ville de Hayange ce sont ses 130 associations qui s'investissent quotidiennement pour dynamiser les quartiers, aider les autres, organiser des animations, rompre la solitude, entretenir le devoir de mémoire, pratiquer un sport et bien plus encore.

1 215 824 €



Chaque année, la Ville de Hayange est fière de soutenir ses associations en leur dédiant une enveloppe budgétaire conséquente leur permettant de poursuivre leurs activités essentielles pour notre ville. Chaque association dispose en outre, d'une location de salle municipale gratuite par an afin d'y organiser un événement de son choix (repas, loto, fête, exposition, salon, etc.).



159 500 €

### POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les associations sportives Hayangeoises permettent de pratiquer à proximité de chez soi près de 20 sports différents : badminton, handball, athlétisme, tennis de table, natation, pétanque, volleyball, football, basket-ball, gymnastique, tir à l'arc, plongée, aikido, tennis, rugby, karaté, patinage à roulettes, musculation, lutte, course à pied.

Il y en a pour tous les goûts !



230 000 €

### POUR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, PATRIOTIQUES ET CARITATIVES

Ces associations font vivre les quartiers et les dynamisent. L'investissement sans faille des bénévoles au profit de centaines de sympathisants est admirable et doit être soutenu.



458 324 €

### POUR L'ACSH, LE CASC ET LES MAISONS POUR TOUS

Essentielles à la vie des quartiers, ces associations organisent des animations, ateliers et cours sur de nombreuses thématiques pour approfondir ses connaissances, se sentir

bien ou pratiquer des loisirs.

- ACSH : 174 000 €
- MJC/MPT Le Courail : 98 795 €
- MJC/MPT Boris Vian : 89 649 €
- CASC de Saint-Nicolas-en-Forêt : 95 880 €



368 000 €

### POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Les plus démunis et les personnes âgées sont soutenus par la commune par l'intermédiaire du CCAS. En 2021, la navette senior sera remplacée par un nouveau véhicule 9 places pour un montant de 28 000 €, subventionné à hauteur de 9 500 € en plus des 4 500 € de FCTVA.



## Animation culturelle

Malgré la crise sanitaire, la Ville de Hayange maintient son budget dédié aux animations culturelles et festivités dans l'espoir d'une reprise de la possibilité d'organiser des événements en plein air dans les prochains mois. Les festivités organisées par la Ville de Hayange nous manquent à tous et nous avons hâte de nous retrouver lors des traditionnelles festivités hayangeoises.

Nous nous tenons prêts à redonner à Hayange son dynamisme qui la caractérise en reprenant une programmation culturelle complète.

284 800 €



170 800 €

POUR LES ACTIONS ET ANIMATIONS CULTURELLES



27 300 €

POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



20 500 €

POUR LE RENOUELEMENT D'ÉQUIPEMENTS

Achat de bancs, tables, chaises, structures gonflables, etc.



1 200 €

POUR LE REMPLACEMENT D'UNE TOILE DE PROJECTION SALLE LE MOLITOR



65 000 €

POUR L'ACHAT DE NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL



## La politique de la santé

83 000 €



En raison de la crise sanitaire, ce poste de dépense a considérablement augmenté en 2020 et il était normal de l'évoquer dans le budget 2021 tant il est devenu essentiel de lutter contre la propagation de la COVID-19 dans les établissements recevant du public.



60 000 €

POUR LES CONDITIONS SANITAIRES D'ACCUEIL AU PÉRISCOLAIRE

Cette somme sera dépensée afin d'améliorer les conditions sanitaires d'accueil des enfants dans le cadre du service périscolaire. Cette somme s'ajoute aux 690 000 € habituellement consacrés à l'accueil périscolaire.



15 000 €

EN FOURNITURES POUR LUTTER CONTRE LA COVID-19

La Ville de Hayange poursuivra ses achats de masques, gants et gels hydroalcooliques afin de protéger ses employés et les usagers des services publics en mairie.



8 000 €

POUR L'INSTALLATION D'UN MÉDECIN AU KONACKER

Cette somme permettra de couvrir les loyers du

nouveau docteur qui s'est installé au Konacker selon la convention passée avec la Ville de Hayange. Des discussions sont en cours pour favoriser l'installation d'un autre médecin au centre-ville.



## La modernisation des services

241 100 €



Chaque année, une part du budget est dédiée à l'amélioration et à la modernisation des services communaux aux usagers. La qualité du service public rendu est primordiale et la municipalité est attentive à la satisfaction des administrés lorsqu'ils font appel aux services communaux.



100 000 €

**D'ACHAT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT**

Pour une meilleure efficacité pendant la période hivernale.



42 000 €

**POUR L'INSTALLATION D'UN ARROSAGE AUTOMATIQUE AU COMPLEXE DU POINT DU JOUR**

Cet arrosage automatique garantira une pelouse d'excellente qualité tout au long de l'année.



5 000 €

**POUR L'INSTALLATION D'UN ORGANIGRAMME DES CLÉS DE TOUS LES BÂTIMENTS SPORTIFS ET STADES**



18 000 €

**DE RENOUVELLEMENT D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES**



21 500 €

**POUR L'AMÉLIORATION DES OUTILS NUMÉRIQUES**

Par l'achat de licences logicielles et la mise en place de la dématérialisation des actes d'urbanisme.



21 600 €

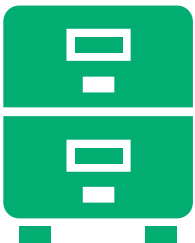
**DE MISE EN CONFORMITÉ ET D'INSTALLATION D'ALARMES ET DE CONTRÔLES D'ACCÈS DANS LES ÉCOLES**

Sont concernées par ces travaux les écoles maternelles Les Grands Bois, Sainte-Berthe, Les Coccielles, Les Chardonnerets, Les Mimosas et Charles Perrault.



33 000 €

**DE RENOUVELLEMENT DE MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE MOBILIER ADMINISTRATIF**





## Les projets structurants

L'équipe municipale met en place de nombreux projets structurants pour la Ville de Hayange afin de poursuivre l'amélioration constante du cadre de vie des habitants et répondre à leurs attentes.

### LA RÉNOVATION DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE



Les travaux de rénovation de la couverture de la Fensch et de la place de la Résistance et de la Déportation auront lieu en 2023 en raison d'un dysfonctionnement du SEAFF quant au remplacement d'une importante conduite d'évacuation des eaux usées qui passe sous la place de la mairie. Le projet n'est en aucun cas remis en cause et débutera dès que le SEAFF aura terminé ses propres travaux pour déplacer le transport des eaux usées dans la rue du Maréchal Foch.

Enveloppe globale des travaux :  
**4,1 millions d'euros**



### LA CONSTRUCTION D'UN BOULODROME COUVERT



Cette année, un boulodrome couvert sera construit à Marspich afin d'accueillir les joueurs de pétanque dans de bonnes conditions, pour leurs entraînements et leurs compétitions. Pour cet équipement, la Ville de Hayange a demandé une subvention de 130 000 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux qui s'ajoute aux 45 000 € de FCTVA.

Enveloppe globale des travaux :  
**275 000 €**



Coût net pour la ville :  
**100 000 €**

### PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE



L'équipe municipale mène actuellement un ambitieux projet de requalification d'une partie du centre-ville afin de l'embellir et de lui insuffler une nouvelle dynamique. Ce projet passe d'abord par le rachat par la Ville de plusieurs bâtiments afin de les détruire ou de les rénover dans le but de les louer.

En outre, ce projet répond aux orientations du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Enveloppe globale des études et achats immobiliers :  
**1 570 000 €**



### L'ISOLATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



La Ville de Hayange s'inscrit dans un projet à long terme d'isolation thermique des bâtiments communaux en fonction de ses capacités financières et des subventions accordées dans ce cadre. L'isolation extérieure de la mairie annexe du Konacker sera entreprise cette année, ainsi que le remplacement des vitres par du double vitrage.

Enveloppe globale des travaux :  
**147 000 €**



## IMPÔTS

# Impôts locaux : malgré leur non-augmentation par la municipalité, vous allez payer plus

## LA VILLE DE HAYANGE N'AUGMENTE PAS LES IMPÔTS LOCAUX

C'était une promesse de campagne en 2014, réitérée en 2020, la municipalité n'augmentera pas les impôts locaux. Monsieur le Maire et son équipe ont fait le pari gagnant, depuis plusieurs années déjà, de rationaliser les dépenses afin d'assainir les finances de la Ville sans augmenter les impôts locaux. Ainsi, chaque année est votée la non-augmentation des impôts locaux qui dépendent de la commune grâce à une gestion efficace en bon père de famille des finances de la Ville.

Cependant, vous pourrez remarquer que les impôts locaux ont évolué ces dernières années et jamais dans le bon sens. Si vous en venez à payer plus cher que l'année précédente, la raison peut être que les impôts et taxes décidés par les groupements intercommunaux (CAVF, SEAFF, SIDELON, etc.) auxquels la commune est rattachée ont augmenté.

## LA CAVF AUGMENTE LES IMPÔTS LOCAUX

Le 25 mars dernier, Monsieur le Maire et son équipe ont voté contre le budget de la CAVF qui actait l'augmentation des impôts locaux. Toutes les autres communes de la vallée de la Fensch ont voté en faveur de l'augmentation des impôts. Plutôt que de s'interroger sur les modes de financement de ses projets, la CAVF a pris la décision de taxer les contribuables en mettant une nouvelle fois la pression sur eux.

Il a donc été décidé que :

- La taxe foncière intercommunale allait augmenter. La taxe sur le foncier bâti double en passant de 1,03% à 2,06% et celle sur le foncier non bâti augmente de 9,87% à 10,87%.
- La cotisation foncière des entreprises et des commerçants (CFE) augmente également et passe désormais à 22,22%.

Taxe sur le foncier bâti  
x2

## LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAUX PLUVIALES À LA CAVF

Nous voyons l'arrivée de nouvelles taxes liées au transfert de la compétence de gestion des eaux pluviales à la CAVF au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Auparavant, le SEAFF gérait le réseau de la commune et facturait 666 € par an seulement pour l'entretien du réseau, qui est en très bon état. Ce chiffre ne correspond bien évidemment pas à la réalité du coût d'entretien du réseau, mais n'en demeure pas moins réel, c'est ce que nous facturait le SEAFF.

Avec ce transfert de compétence, la Ville de Hayange a estimé à 26 110 € le coût réel de l'entretien annuel du réseau de collecte des eaux de pluie par le SEAFF. Cependant la CAVF a quant à elle largement surestimé le

coût du réseau et a voté un coût de 104 163 € par an pour assurer l'entretien de ce réseau. C'est autant d'argent en moins pour Hayange alors que rien ne justifie une telle ponction sur le budget de la commune, d'autant que toutes les communes de la CAVF ne seront pas traitées de la même manière, créant ainsi des inégalités inacceptables et incompréhensibles.

En outre, en lien avec ce transfert de compétence, le contribuable va subir une hausse de 28% de sa taxe sur la gestion des eaux pluviales sur sa facture d'eau. Le transfert de la compétence de gestion des eaux pluviales à la CAVF au 1<sup>er</sup> janvier 2020 va coûter cher.

La CAVF a largement surestimé le coût de l'entretien annuel du réseau de collecte des eaux de pluie.

## LA RÉFORME DE LA TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ

En 2021, la réforme de la taxe sur l'électricité impose désormais aux communes d'appliquer une nouvelle taxe.

Jusqu'alors, les communes avaient le choix de mettre en place ou non une Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE). En France, 346 communes dont Hayange avaient pris la décision de ne pas l'appliquer. Désormais, le choix a été retiré aux communes, le gouvernement et l'Union européenne nous imposent de la collecter.

La TCFE, obligatoire, est imposée à la fois aux contribuables et aux communes par l'État et oblige Hayange à encaisser une nouvelle fiscalité indirecte par l'intermédiaire des factures d'électricité de chacun. ●

Monsieur le Maire et l'équipe municipale dénoncent les augmentations des impôts locaux et des taxes imposées aux communes et leurs habitants, commerçants, artisans et usines. **Les maires ont malheureusement bien peu de pouvoir pour s'opposer à ces augmentations** qui viendront fragiliser davantage le pouvoir d'achat et la solidité financière des ménages et des professionnels Hayangeois.



## VERGER PUBLIC

# ➤ Verger communal : la Ville a renouvelé des arbres fruitiers



Inauguration du verger communal le 17 août 2018

En 2018, la municipalité a mis en place un projet vert sur les hauteurs de Hayange : le verger communal. Situé dans le secteur des Hauts de Bellevue, le verger communal occupe près de deux hectares et accueille aujourd'hui 230 arbres fruitiers.

Ces arbres ont pour beaucoup été baptisés du prénom de leurs parrains et marraines. Cette initiative doit permettre, à terme, d'offrir aux Hayangeois un verger public en libre accès au sein duquel se promener tout en retrouvant le nom de celles et ceux qui ont contribué à le planter en parrainant des arbres.

Avec l'arrivée des beaux jours, les ateliers municipaux ont effectué l'entretien du verger et ont remplacé 56 arbres qui n'ont pas survécu aux conditions climatiques ou qui ont été retirés pour permettre l'installation de la nouvelle aire de jeux.



Ce sont 7 variétés d'arbres fruitiers qui sont représentés au verger communal et qui vont grandir ces prochaines années :

- Pommiers
- Cognassiers
- Quetschiers
- Poiriers
- Noyers
- Mirabelliers
- Néfliers

Il est toujours possible de parrainer un arbre au sein du verger communal pour 25 € et ainsi y apposer votre nom ou celui de votre enfant pour les décennies à venir. ●

Plus d'informations sur le parrainage d'un arbre au verger communal

Tel. 03 82 82 49 49

## UN HOMMAGE AUX LIBÉRATEURS DE HAYANGE

Au sein du verger, deux arbres portent le nom des libérateurs de Hayange lors de la Seconde Guerre Mondiale. Le souvenir de ces valeureux soldats nous accompagne et leurs noms surplombent notre belle vallée



## LA VILLE DE HAYANGE PRÉVOIT L'INSTALLATION DE NOUVELLES AIRES DE JEU

Les services techniques communaux travaillent actuellement à l'installation de nouvelles aires de jeux à Hayange. Trois sites sont pour l'instant à l'étude :

- À Marspich, face à la MJC/MPT Le Couarail
- À Saint-Nicolas-en-Forêt, dans le secteur des Grands Bois
- Au centre-ville, rue du Général Leclerc

Des aires de jeux ne peuvent être installées partout, leur implantation est réglementée. D'autres emplacements verront également le jour au fil des années au centre-ville et dans les quartiers.





## ➤ La Ville s'engage contre la pollution

Depuis plusieurs années, la Ville de Hayange subit les incivilités récurrentes de certaines personnes, particuliers et entreprises, qui se rendent coupables d'abandons de déchets dans les rues et forêts situées sur le ban communal.

Malgré les nombreuses patrouilles de police et la pose de nombreuses caméras de surveillance au centre-ville et dans les quartiers, ce fléau perdure au détriment de la qualité de vie des Hayangeois et de l'image de la ville.

Les auteurs sont systématiquement verbalisés. En cas d'impossibilité de trouver l'auteur des dépôts sauvages, les propriétaires fonciers peuvent être tenus pour responsables dès lors que ces dépôts auront été tolérés, acceptés ou facilités par leur négligence ou s'ils se sont abstenus d'en signaler l'existence aux autorités municipales.

Les infractions constatées donneront lieu à des amendes :

- Dépôts, aux emplacements de collecte autorisés, sans respecter les conditions de collecte : 35 euros d'amende, majorée à 75 euros.
- Dépôts ou abandons, hors des emplacements de collecte autorisés : 68 euros d'amende, majorée à 180 euros.
- Dépôts ou abandons embarrassant la voie publique sans nécessité : 135 euros d'amende, majorée à 375 euros.
- Dépôts à l'aide d'un véhicule ou abandon d'épave de véhicule dans un lieu non autorisé public ou privé : maximum 1 500 euros d'amende et confiscation du véhicule, sur décision du Tribunal de Police.

La police municipale et les services communaux poursuivent ensemble leur travail pour continuer la lutte contre ces incivilités insupportables et les actes illégaux de certains professionnels qui abandonnent des déchets sur le ban communal plutôt que dans les déchetteries prévues à cet effet. ●

Jusqu'à  
**1 500 €**  
d'amende



## LA VILLE S'ENGAGE

# ▶ La Ville s'engage pour de bonnes conditions de restauration des élèves du collège Jacques Monod



En octobre 2020, Monsieur le Maire avait rencontré le président du Conseil Départemental de la Moselle afin d'évoquer la situation au collège Hurlevent. Depuis des années, les collégiens se restaurent dans une salle municipale fournie par la Ville et sous l'encadrement de l'ACSH avec un surcoût en personnel de 25 000 € assumé par la Ville.

Les collèges sont la compétence du Département de la Moselle qui se doit d'en assurer le bon fonctionnement et le bon niveau d'équipement. Les parents d'élèves, Monsieur le Maire et l'équipe municipale réclament depuis des années l'aménagement d'un réfectoire au sein du collège pour améliorer le quotidien des élèves.

En avril 2021, le Département de la Moselle s'est enfin engagé en faveur des conditions d'accueil et d'apprentissage des collégiens de Hayange. Il n'y aura aucun aménagement au collège et les modalités de restauration des élèves ne changeront pas. En revanche, le personnel nécessaire à la restauration des élèves sera désormais fourni par le Département. La Ville de Hayange se contentera du prêt de la

salle Mazzini comme lieu de restauration. Les élèves y seront transportés en bus.

La raison de ce choix tient au fait que le département a pris la décision de fusionner, d'ici 2 à 5 ans, les deux collèges Hayangeois au sein d'un même établissement qui devra être construit au centre-ville sur une réserve foncière de la commune. Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont pris acte de ce choix. Ils ont des propositions à faire et sont prêts à travailler avec le Département quant au choix de l'emplacement de ce collège.

L'équipe municipale va suivre l'évolution de la situation de très près et se réjouit que le Département ait finalement décidé d'assumer l'intégralité du coût de la restauration

scolaire des élèves du collège Jacques Monod. Sans être parfaite car temporaire, la solution proposée par le Département démontre sa volonté d'assumer sa responsabilité dans cette affaire. La gestion des collèges est la compétence exclusive du Département et la Ville de Hayange n'est intervenue depuis des années que pour pallier les insuffisances constatées et améliorer autant que possible le cadre de vie des élèves. ●



## ÉTAT-CIVIL

## NAISSANCES

## Février

Ezio, Manuel, Jérémy BURETTE  
Lucas ANTONACCIO MOYEN  
Marat MANASERYAN  
Nathalie, Juliette, Hélène SCHOSSELER

## Mars

Azra PALALI  
Harone ZIANI  
Noé, Philippe CAYETANOT  
Giulian ADAM  
Johanna, Andréa, Thérèse HALADUDA

## BAPTÊME



13-03-2021

Léana MOENCH



20-03-2021

Laure BOESHAAR REISER

## DÉCÈS

## Octobre 2020

André RHEDER

## Février 2021

Charles ADAMS  
Carmen GARCIA née MARTIN  
Roger SIARD  
Robert INVERNIZZI  
Jeanne LUZZI née STOURM  
Renée BICKEL née LALLEMENT  
Costantino PARIS  
Désiré MANTANI  
Elda CAVALLETTO née DI FELICE

## Mars 2021

Guilherme TIMOTEO CRUZ  
Madeleine dite Jeannette MATHIS née ZOBEL  
Josée STOQUERT née BECKER  
Paolo FOTI  
Roland BUCHMULLER  
Jean LEMONNIER  
Marie BILLON née CRUGNOLA  
Emilio RAMOS GUTIERREZ  
Hélène SOBOL née MONCHY  
Dolores RODRIGUEZ TERRON née CHARNECO MARIN  
Claude GRANDJEAN

## MARIAGES



20-02-2021

Patrick CHIAPPINI  
et Christel MICHELI



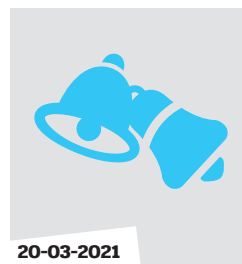
27-02-2021

Wajdi TURKI  
et Rania KESSEIRI



13-03-2021

Maxime MOENCH  
et Justine BOLAY



20-03-2021

Lionel COLSE  
et Céline RONDOT

## NOCES D'OR

Noces d'or :  
50 ans  
de mariage



06-03-2021

Jean-Marie NEUENS et Christiane PILLOT



# DÉMOCRATIE } Expression politique

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### GROUPE ENSEMBLE, CONTINUONS POUR HAYANGE

MONSIEUR LE MAIRE ET SON ÉQUIPE

Nous voyons çà et là des attaques de nos opposants qui crient au loup pour tenter de transformer un petit sujet en une crise planétaire. Manque de chance pour eux, personne ne s'y laisse prendre!

Contre la pollution, nous avons pris des mesures fortes depuis 2014 : renforcement des patrouilles de police, recherche d'adresse dans les sacs poubelles abandonnés, nouveau rythme de nettoyage des rues et pose de caméras de surveillance.

Ces mesures fonctionnent, mais doivent être complétées. Un nouvel arrêté municipal a été pris afin de renforcer les pouvoirs des policiers municipaux et des amendes allant jusqu'à 1 500 € sont désormais possibles. Bien évidemment, le déploiement des caméras de surveillance se poursuit.

Ces incivilités ne sont le fait que d'une minorité, mais elles se voient beaucoup. Le flagrant délit est difficile à avoir en matière de dépôts sauvages des ordures ménagères, mais nous poursuivons nos efforts. Début avril un conducteur de camionnette a été pris par nos policiers alors qu'il abandonnait des déchets sur la voie publique. La décharge sauvage de la Côte des Vignes existe depuis au moins 15 années et qu'ont fait les précédentes municipalités à ce sujet? Rien! De notre côté nous agissons calmement, sans fanfaronner, à votre service pour en finir avec cette décharge. La partie

de la décharge qui se trouve sur les terrains communaux a été évacuée, une autre partie sur les terrains appartenant à la SNCF le sera prochainement.

Il est plus facile de batifoler sur des tas d'ordures et de s'y faire photographe que de proposer de vraies solutions pour lutter contre ce fléau que nous subissons tous.

Nous voyons aussi l'opposition tenter de nous confronter à un soi-disant manque de cohérence dans les orientations budgétaires de la commune. Nous restons fidèles à notre programme, les investissements se poursuivent progressivement et équitablement entre tous les quartiers.

Les bâtiments que la ville achète au centre-ville sont une nécessité pour contrôler et accompagner les projets d'aménagement du centre-ville (habitations, bureaux, commerces, stationnement...). Le Parti Socialiste à Hayange, dont madame Adam était la responsable dans la Vallée avant de saisir l'opportunité de devenir Macroniste, c'est 17 années d'inaction. À l'époque de la gestion socialiste, l'Hôtel Central était à vendre. Si la commune l'avait acheté elle aurait pu le réhabiliter, au lieu de cela il accueille aujourd'hui des dizaines de migrants.

Que madame Adam, assistante du Député Brahim Hammouche de la circonscription, s'occupe d'accélérer la vaccination des Français plutôt que de donner des leçons alors qu'elle n'a de toute évidence aucune expérience réussie pour en donner.

Mon équipe et moi-même sommes, comme toujours, au service de tous les Hayangeois.



## GROUPES D'OPPOSITION

### CHANGER D'ÈRE

LISTE REPRÉSENTÉE PAR RÉBECCA ADAM,  
AURÉLIEN CANOUIL ET ALEXANDRA MIKULA

Une ville propre ?

Alors que nous souhaitons nous engager sur :

- La végétalisation des cours d'école
- La récupération des eaux de pluie (bâtiments communaux)
- Les économies d'éclairage public (passage en LED)

Après 7 longues années, nous en sommes à :

- Des achats d'immeubles sans aucun projet

- Aucune vision urbanistique et toujours aucune demande de subvention structurante aux instances étatiques et européennes (encore faudrait-il monter les dossiers...)
- La multiplication des dépôts sauvages

Et pour finir, bien que nous soyons en faveur de l'augmentation du montant de l'amende déjection canine, nous nous interrogeons sur les moyens mis en place pour veiller au respect de la propreté.

Est-ce vraiment être « bobo de gauche » (pour citer le maire) que de vouloir résider dans une ville propre et ambitieuse ?

Rédigé le 07 avril



## HAYANGE EN HARMONIE

LISTE REPRÉSENTÉE PAR NATHALIE AMBROSIN-CHINI  
ET GILLES WOBEDO

L'espace octroyé à notre expression politique est insuffisant pour exprimer ici un raisonnement de fond, ce n'est pourtant pas la place qui manque : l'opposition est muselée. Au dernier conseil, nous avons voté contre le budget 2021. Il ne répond pas assez aux difficultés causées par cette crise sans précédent. Les investissements

se limiteront cette année encore à des travaux de maintenance et des projets sans cesse reportés. Il y a pourtant tant à faire pour que reviennent l'attractivité et l'emploi à Hayange. Quel temps perdu ! Dans l'espoir de jours meilleurs, prenez bien soin de vous et de vos proches.

# NON AUX ORDURES !



**ABANDON D'ORDURES :  
JUSQU'À 1 500€ D'AMENDE !**

